LIMERZEL.

Du doyenné de Péaule et à collation libre, cette paroisse porte, dans les anciens documents, les noms de *Lesmerzer* et *Locus Martyrum*, justifiés par son patron et le titulaire de son église, saint Sixte, pape et martyr, et par la présence, au bourg même, d'une très-vieille chapelle placée sous le vocable de saint Laurent, qui eut aussi la gloire de répandre son sang pour le Christ. Elle avait son recteur pour seul gros décimateur à la 33e gerbe. Néanmoins et quoiqu'il ne fît aucun service à l'église paroissiale, le prieur de Bourgerel, en Noyal-Muzillac, percevait aussi des dîmes sur la frairie de Bodriabé (1). D'autre part, le propriétaire du manoir de Pinieuc, non loin du bourg où il avait haute justice, passait pour être Seigneur temporel du lieu et en jouissait des priviléges, avec chapelle prohibitive dans l'église. Située au bourg, le presbytère avait pour dépendances, en un seul tenant, jardin, verger, pré, pièce de terre sous haute futaie, lande et pâturage, enfin le parc de *Touda*, sous labeur.

Le territoire de Limerzel se partageait entre les frairies suivantes : du bourg, de Bas? de Bodriabé, de Crévéac (croix du chemin), de Montague et de Trévelo.

De nombreuses chapelles s'y étaient élevées. Il y avait d'abord celle de Saint-Laurent déjà mentionnée. Reconstruit à la fin du xve siècle, sous le rectorat de Pierre de Coëtlagat (1477-1496), comme le prouve cette inscription d'une des sablières : *M. P. de Coëtlagat Recteur fit ceste chapelle*, l'édifice actuel repose sur les ruines d'un autre dont les briques romaines, restées sur place, démontrent surabondamment la haute antiquité.

Il y avait ensuite, distants de trois quarts de lieue, les deux Temples, celui de Haut et celui de Bas, dits aussi Temple-Neuf et Temple-Vieux ; le premier, rapporté par Cayot-Délandre à la fin du xive siècle, servait de chapelle frairienne et était sous le vocable de saint Jean-Baptiste (maintenant sous celui de saint Julien) ; le second, tombant en ruine dès le milieu du siècle dernier, faute de réparations auxquelles personne ne se croyait obligé, avait pour titulaire sainte Marie-Magdeleine et a été démoli vers 1800. Après la suppression de l'Ordre du Temple auquel elles appartinrent à l'origine, ces deux chapelles devinrent la propriété des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem qui y percevaient le tiers des oblations.

Celles de Saint-Clair et de Saint-Louis se voient encore en des lieux isolés.

---

(1) De plus, le Commandeur du Temple de Carentoir avait deux petits traits de dîmes dans la paroisse, l'un à la 10e gerbe au Temple-Neuf, l'autre à la 15e au Temple-Vieux.

Les châteaux de Kerface et de Pinieuc avaient chacun sa chapelle domestique et à vocable inconnu.

Enfin, le manoir du Bois-de-Roz, cédé à l'abbaye de Prières, le 14 juillet 1423, par le duc Jean V, pour se libérer envers les moines d'une rente annuelle de 20 livres, possédait aussi une chapelle dont le titulaire me reste inconnu. Situé sur le bord d'un cours d'eau, ce château fut converti par les Cisterciens en un hospice pour les religieux fatigués, malades et infirmes.

Outre le susdit établissement des Templiers, considérable à l'origine et plus tard annexé à l'hôpital de Malansac, les siècles derniers virent plusieurs chapellenies se fonder sur cette paroisse.

Ce fut d'abord celle de Kerface, fondée le 5 octobre 1630 par demoiselle Magdeleine de la Touche, dame de la Saudraie, et érigée canoniquement le 3 janvier 1644, pour être présentée par les Seigneurs de cette terre et desservie dans la chapelle domestique du château d'une messe les dimanche, mardi et samedi de chaque semaine et à toutes les fêtes. Sa dotation se composait de 15 boisseaux de seigle et de 14 livres de beurre.

Le 2 juillet 1631, Françoise Hercoët, épouse de Jacques, du village de Bodriabé, en fonda une autre, qu'elle chargea d'une messe à célébrer, chaque mercredi, à l'autel du Rosaire dans l'église paroissiale, d'un *Requiem* et d'un *Ne recorderis* à chanter sur sa tombe après la grand'-messe du dimanche, dont elle attribua la présentation au recteur et qu'elle dota de deux parcelles de terre, l'une sous pré, l'autre sous labeur.

Une troisième dut sa fondation, le 30 août 1646, à François Jeffrelo, qui la chargea d'une messe chaque samedi à l'autel du Rosaire, la dota d'une rente annuelle de 20 livres et en réserva le patronage à ses héritiers.

Enfin les Seigneurs de Pinieuc en présentaient deux autres. La première, desservie de quatre messes par semaine, les dimanche, lundi, vendredi et samedi, dans la chapelle domestique du manoir, avait pour dotation une métairie assez considérable, située au village de Bréhardec, en Questembert. Pour une rente annuelle de 36 livres, le titulaire de la seconde devait célébrer une messe de *Requiem*, chaque vendredi, à la chapelle de Pinieuc, dans l'église paroissiale.

Recteurs de Limerzel.

1453. Olivier Le Bourdiec, 6e témoin entendu à Saint-Guen à l'enquête pour la canonisation de saint Vincent-Ferrier, et neveu de Jean Collet, vicaire perpétuel de Saint-Pierre.

1477-1496. † Pierre de Coëtlagat, pourvu en 1477 et recteur d'Ilur.

1496-1509. Guillaume de La Pommeraie, pourvu par le Pape.

1528-1532. † Jean Le Bobinec, chanoine de Vannes.

1532-1551. † Geoffroy Le Borgne, carme du Bondon et évêque de Tybériade, mourut au mois de juillet 1551.

1578-1695. R. Pierre Marquer résigne en faveur du suivant.

1595-1632. Guillaume Guého, de Pluherlin et chanoine de la collégiale de Rochefort, reçut ses provisions de Rome. Il avait pour compétiteur le chanoine Pierre du Rancau qui résigna, en 1632, ses droits entre les mains du Pape.

1632-1638. R. Jean Abillan, diacre de Ploërmel, pourvu en Cour de Rome le 19 octobre 1632, sur cette résignation, prit possession le 3 avril 1633 et permuta, en 1638, avec le suivant contre Riantec.

1638-1641. R. Guillaume Le Gallois, protonotaire apostolique et futur chanoine théologal, pourvu par l'Évêque en juillet 1638, résigna en faveur du suivant.

1641-1651. Pierre Savary, de Limerzel, pourvu par l'Ordinaire en septembre 1641.

1652-1660. R. Pierre Evenard, aîné, originaire et recteur de Pluherlin, permute, en 1660, avec le suivant contre Ambon.

1660-1676. † Pierre Le Chapt mourut le 6 décembre 1676 et fut inhumé le 8 dans son église paroissiale.

1677. R. Pierre Le Cozic, pourvu par l'Ordinaire, résigna pour passer à Marzan.

1677-1684. † Guillaume Jocet, de Loudéac, fut enterré dans l'église le 19 avril 1684.

1684-1706. R. Pierre-Hyacinthe Chevillard résigne en novembre 1706 pour passer à Baden.

1706-1733. † Antoine L'hermite, recteur de Surzur, pourvu par l'Évêque le 17 novembre 1706, prit possession le 19. Décédé le 23 août 1733, à l'âge de 84 ans, il fut enterré le 25 au cimetière.

1733-1754. † Claude Mallet, recteur du Palais, en Belle-Ile, pourvu par l'Évêque le 24 décembre 1733, prit possession le 27. Mort à 78 ans, le 29 juin 1754, il fut enterré au cimetière le 30.

1754-1780. † Pierre Tual, de Questembert et curé de Redon, pourvu par l'Ordinaire le 18 septembre 1754, prit possession le 9 janvier suivant. Âgé de 75 ans et supérieur des missions françaises du diocèse, il mourut le 11 novembre 1780 et fut inhumé le 12 au cimetière.

1781-1796. † Thomas Eon, neveu du précédent, né aussi à Questembert et curé de Limerzel, victorieux au concours du 30 novembre 1780, reçut de Rome ses provisions datées du 10 janvier 1781 et prit possession le 22 février.

En septembre 1792, il partit pour l'Espagne où il mourut subitement; le 27 février 1796, dans le diocèse d'Oviédo, en faisant son action de grâces après la messe qu'il venait de célébrer.

LOCMALO.

Siège du doyenné de Kemenet-Guégant ou de Guémené renfermant les vingt paroisses de Bieuzy, Cléguérec, Guern, Langoëlan et le Merzer, Lescoët et Plélauff, Lignol, Malguénac et Stival, Melliomnec, Melrand, Persquen, Ploërdut, Plouray, Priziac, Saint-Tugdual, Séglien et Silfiac, cette paroisse avait pour patron, ainsi que l'indique son nom, l'évêque saint Malo qui était en même temps titulaire de son église (1). Lorsque Louise-Marie de Rohan, dame de Guémené, eut fondé, le 24 décembre 1529, sur le territoire de Locmalo et dans l'ancienne chapelle de Notre-Dame-de-la-Fosse, la Collégiale de ce dernier nom, le bénéfice paroissial lui fut annexé de telle sorte que le doyen de cette Collégiale, à la présentation du Seigneur de Guémené, fût également et par le fait même recteur de Locmalo et doyen du Kemenet-Guégant. L'histoire de cette Collégiale trouvera ailleurs sa place.

Quelles étaient, antérieurement à cette fondation, les conditions du rectorat de Locmalo au point de vue de la collation ? Je l'ignore ; mais j'ai lieu de présumer que cette paroisse était soumise à l'alternative ; parce que le titulaire percevait la dime à la 33e gerbe sur toute l'étendue de son bénéfice, à l'exception seulement des quartiers sur lesquels dimait le chapelain de Sainte-Christine, comme on le verra plus bas.

Huit frairies se partageaient ce territoire : celles de Locmalo ou du bourg, de Branzar, de Kergustanc, de Lesmaëc, de Longueville, de Ménoray, de Penhair, de Rozulair et de Sainte-Christine. Dans les temps anciens, il devait y avoir aussi la frairie de Guémené qui fut trève, desservie dans la chapelle de Saint-Antoine de Padoue, à Guémené même, et formant une des ailes de l'église collégiale dont elle portait la tour tombée le 29 septembre 1756.

---

(1) Par délibération du 16 décembre 1759, le général décide, sous les inspirations du recteur, l'établissement ici de la Confrérie du Mont-Carmel ou du Scapulaire ; qu'on affectera à cette dévotion la chapelle du côté de l'évangile du maître-autel et que, pour gagner les indulgences, il y aura procession le 2e dimanche de chaque mois. En conséquence, la dédicace de l'autel de cette chapelle à Notre-Dame-du-Mont-Carmel fut faite par le recteur, le 26 mai 1760, avec fixation de la fête de la Confrérie au lundi de la Pentecôte. Cette chapelle est dite *neuve* dans un acte de 1577. — Ogée prétend que l'église paroissiale, qui tombait en ruine en 1418, fut réédifiée par les ordres et aux frais de Charles de Rohan, seigneur de Guémené, qui l'aurait placée sous le vocable de sainte Christine; mais il est évident qu'il confond, puisque le patron n'a pu être changé; il veut, sans doute, parler de la chapelle de Sainte-Christine.